

PEYNIER

infos

1ER TRIMESTRE 2009

N° 36

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PEYNIER

Le mot du Maire

Chères Peyniérennes, chers Peyniérens,

■ En ce début d'année, la commune est agitée comme toutes les communes de France par les événements qui bouleversent le pays en particulier et le monde en général. Les craintes suscitées par la crise, les pluies torrentielles, l'épisode neigeux exceptionnel sont autant de sujets d'actualité qui ont animé notre paisible village.

Le passage de la Ligne à Grande Vitesse dans la haute vallée de l'Arc est pour notre environnement local le sujet brûlant de ce début d'année; nous mettons tout en œuvre pour faire opposition à ce tracé en précisant que nous ne sommes pas hostiles au TGV Paris-Nice, qui est une nécessité, mais qu'oublier de desservir Marseille et Toulon nous semble une aberration en terme d'aménagement du territoire.

Néanmoins, notre commune avance et les dossiers importants ne manquent pas : mise en révision du PLU, achèvement des travaux sur la résidence du Devançon, réhabilitation du centre ancien, station d'épuration, ou encore la mise en œuvre du nouveau contrat sur l'eau.

Bien amicalement,

Christian BURLE,
Maire de Peynier ■



Se loger à Peynier

les villas du Devançon disponibles

Construire un nouveau programme de logements est une entreprise de longue haleine. Quatre années se sont écoulées en procédures diverses depuis l'annonce de la construction des logements du Devançon.

Malgré le retard pris par le projet, les travaux des logements sociaux et des villas pour les primo-accédants (10 appartements et 16 villas en accession à la propriété) sont à présent terminés et les habitations attendent leurs occupants.

Sont proposées aux Peyniérens, qui souhaitent devenir propriétaires, des villas de Type 4 entre 80 et 85 m² à prix maîtrisés avec garage et jardinet.

**Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter les services de la Mairie
au 04 42 53 16 52.**

ACTUALITÉ

LGV : NON au tracé Sud Arbois, OUI au tracé des métropoles !

Depuis plusieurs mois, comme vous en avez déjà été informé, les élus communaux se sont mobilisés non pas contre la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Paris-Nice, mais contre un projet de tracé de celle-ci par la Vallée de l'Arc.



Un collectif de Maires, toutes tendances politiques confondues, et dont les communes seraient impactées par ce tracé, s'est constitué afin de s'y opposer et ce, pour plusieurs raisons dont nous voulions vous rendre compte, particulièrement celles qui nous paraissent être les plus évidentes :

Tout d'abord, la LGV qui rejoindra Nice fait partie pleinement de l'aménagement du Territoire Sud-Est, mais oublier Marseille et Toulon de ce tracé serait une aberration et ne correspondrait en rien à la notion d'aménagement cohérent du territoire. Marseille a un rôle principal à jouer (capitale européenne de la culture, capitale de l'union pour la Méditerranée) et le TGV se doit donc de desservir ce pôle incontournable.

Economiquement, certes le tracé Sud Arbois qui traverse la Haute Vallée de l'Arc, permet d'économiser de l'argent public, et c'est la position de l'Etat, mais une étude réalisée par Réseaux Ferrés de France et la SNCF montre que ce choix de tracé entraînera une baisse de la fréquentation de l'ordre de 2 millions de voyageurs par an. Où est l'économie ?

De plus, l'Etat désire économiser 3 milliards d'euros sur les 11 milliards prévus pour le financement du tracé des métropoles (tracé choisi en 2007 après Enquête Publique par tous les décideurs de la Région).

Nous sommes tout à fait d'accord pour économiser les deniers publics, mais pourquoi s'entêter à vouloir limiter les frais sur le début du tracé et de ce fait, écartier Marseille et Toulon (2 millions de passagers de moins par an). Les 3 milliards d'euros peuvent aussi être économisés sur le tronçon quasi souterrain entre Cannes et Nice et nous pensons que, compte tenu de la faible distance entre les deux villes, emprunter la ligne existante n'engendrerait qu'une très faible perte de temps pour les utili-

sateurs et donc pourrait être un compromis. Nous allons proposer que cette option soit sérieusement étudiée afin de répondre aux attentes de toutes les parties concernées.

La LGV Paris-Nice ne se poursuivra pas en Italie par le tracé Niçois. Les Italiens privilégient l'axe Milan-Turin et comme la majorité des Européens ont choisi un autre moyen de transport rapide, pour les petites et moyennes distances, qui se nomme le train pendulaire (250 km/h), et qui a la faculté d'emprunter les voies existantes, à la différence du TGV. En revanche, si on ne parle que de distance Paris-Nice, il faut choisir un tracé beaucoup plus direct et donc couper d'avantage au Nord pour réduire le temps de transport.

Enfin, sur le plan environnemental, notre vallée est déjà traversée par la route nationale 7, par l'autoroute A8, par la départementale 6, par la voie de chemin de fer. Il est plus qu'évident que ce tracé serait catastrophique pour notre territoire : ouvrages, bruit, vibrations..., sachant que la Sainte Victoire est en voie de classement à l'UNESCO.

Nous disons donc NON au tracé Sud Arbois et OUI au tracé des métropoles.

Nous sommes à vos côtés et nous nous battons avec le Conseil Général et la Communauté du Pays d'Aix qui appuient fortement notre position.

ACTUALITÉ

L'enfance et la jeunesse sur la commune

Le multi accueil "les pignons" reçoit 54 enfants âgés de 3 mois à 3 ans.

Les temps forts :

- La mise en place de la classe passerelle,
- Le spectacle de Noël avec le goûter et la remise du cadeau par le père Noël,
- La bibliothécaire qui vient raconter des histoires aux enfants,
- Le musicien 1 fois tous les 15 jours.

Les projets :

- Cette année des petits groupes d'enfants de la section des grands se rendront à la bibliothèque où des anciens raconteront des histoires.

Pour les plus grands :

3-5 ans :

- Sensibilisation à la richesse de l'eau avec le SABA,
- Participation du centre de loisirs et des permanents à la kinderando, à la journée de l'enfance, aux spectacles de Noël des écoles.

6-9 ans :

- Stage de Foot flag avec les Argonautes d'Aix,
- Stage photo,
- Participations des enfants inscrits aux activités périscolaires aux spectacles de fin d'année des Doremi et de l'atelier musical.

9-14 ans :

- Stage escalade sur site dans les calanques à Pâques,
- Multi sport aquatique à la Ciotat en été.

12-25 ans :

- Stage informatique en partenariat avec la bibliothèque municipale,
- Tournoi de foot nocturne,
- Séjour participatif,
- Stage de graphisme avec une fresque à l'espace jeune,
- Prise de contact plus intense et plus concrète avec les 18-25 ans,
- Loto intergénérationnel dont les bénéfices serviront à financer en partie un séjour au ski.

Les projets :

- Mise en place d'une commission, instance représentative des jeunes qui peut amener les différentes générations à travailler ensemble sur des dossiers concrets,
- Projet spécifique pour chacune des tranches d'âges, tel que le projet "Rap",
- Les 13 desserts confectionnés par les jeunes et les aînés à l'espace jeunes et offerts par les enfants et les jeunes aux anciens avant de partager un goûter intergénérationnel

Nous souhaitons donc travailler encore plus étroitement avec les associations de notre commune, la Bibliothèque, les écoles, le Foyer des Aînés pour la mise en place de projets communs. Nous tenons à souligner l'implication positive des 18-25 ans dans la vie de la commune et nous souhaitons encore travailler en partenariat pour connaître leurs attentes et les aider à développer leurs projets.

Appel à témoins sur les crues historiques de l'Arc et de ses affluents

Le SABA (Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc) réalise actuellement une enquête sur les crues historiques de l'Arc et de ses affluents sur l'ensemble du bassin versant afin d'aboutir à une cartographie des crues historiques (même partielle), à une meilleure connaissance de la formation des crues sur le bassin versant et à un inventaire des repères de crues.

Dans le cadre de cette étude, tout riverain, tout habitant du bassin versant ayant vécu ou ayant connaissance d'un événement historique, est invité à prendre contact avec le secrétariat du SABA par téléphone (04 42 29 40 66), par courrier (2, avenue Mirabeau - 13530 TRETTS) ou par mail (s.a.b.a@wanadoo.fr) afin de faire part de son témoignage, contribuant ainsi à enrichir la connaissance des crues des cours d'eau du bassin versant.

Le SABA



Le bassin versant de l'Arc est géré par le Syndicat d'Aménagement du Bassin de l'Arc (SABA).

Le SABA a été créé en juillet 1982, suite aux crues de 1972, 1973, 1976 et surtout 1978, pour prendre en charge les travaux de pro-

tection contre les crues. Pour ce faire, des travaux d'aménagement et d'entretien visant à la protection des zones à enjeux ont été conduits au cours des 25 dernières années.

Le Syndicat regroupe actuellement 24 communes du bassin versant : Aix-en-Provence, Beaurecueil, Berre-l'Étang, Bouc-Bel-Air, Cabriès, Châteauneuf-le-Rouge, Coudoux, Eguilles, Fuveau, Gardanne, La Fare les Oliviers, Lançon-de-Provence, Le Tholonet, Meyreuil, Peynier, Pourcieux, Pourrières, Puy-loubier, Rousset, Saint-Antonin-sur-Bayon, Simiane-Collongue, Trets, Velaux et Ventabren.

Il est présidé par M. Serge Andréoni, Maire de Berre-l'Étang, Sénateur des Bouches-du-Rhône.

Le SABA est compétent en matière de gestion du risque inondation, d'entretien du lit et des berges des cours d'eau, de la préservation des milieux aquatiques et de leur mise en valeur.

Les actions du syndicat sont menées dans le cadre d'un SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux), approuvé le 22 février 2001. Ce SAGE répond à la problématique première de la collectivité en proposant un plan d'actions conduisant à une

meilleure maîtrise du risque inondation, sans compromettre le développement socio-économique du territoire.

L'Arc et son bassin versant

Le bassin versant de l'Arc est borné au Nord par le plateau de Rians, à l'Est par les Monts Auréliens, et au Sud par le massif de l'Olympe, la montagne Regagnas et la Chaîne de l'Étoile.

L'altitude s'échelonne de 1011 m au point culminant du massif de la Sainte Victoire, jusqu'à 0 m à l'embouchure de l'Arc.

Ce bassin versant de 780 km² débute dans le Var mais s'étend essentiellement dans les Bouches du Rhône. D'une longueur totale de l'ordre de 90 km, l'Arc s'écoule selon un axe Est-Ouest et se jette dans l'Étang de Berre au niveau de la commune de Berre-l'Étang.



AGENDA

■ Dimanche 22 février

Concours de tir à l'arc sur la Base de Loisirs de la Garenne.

■ Mercredi 25 février

Traditionnel aioli des Cendres à partir de 12h00 au Centre Socioculturel.

■ Samedi 7 mars

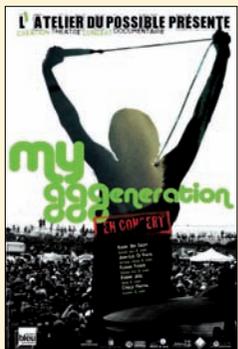
La Boule Peyniérenne organise une soirée à partir de 21h00 au Centre Socioculturel.

■ Samedi 14 mars

L'association Les DOREMI organise une soirée Pijama à partir de 21h00 au Centre Socioculturel.

■ Dimanche 15 mars

Grand LOTO organisé par le LOTUS club à partir de 17h00 au Centre Socioculturel.



■ Samedi 21 mars

Spectacle musical, concert théâtral, "My g-g-generation" met en scène, en textes et en images les vingt années qui ont changé le monde de la musique populaire. A 21h00 au Centre Socioculturel.

■ Samedi 4 avril

Soirée carnaval organisée par Danse à l'infini à partir de 21h30 au Centre Socioculturel.



BRICOMARCHÉ

Les Mousquetaires
Pouvoir tout faire moins cher.

BRICOLAGE DÉCORATION JARDINAGE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION	O U V E R T	
	— <i>Lundi au Vendredi</i> —	
	9H00 - 12H00	14H30 - 19H00
	— <i>Samedi</i> —	
	9H00 - 12H30	14H30 - 19H00

Tél. 04 42 29 39 00 - Fax. 04 42 29 39 08
2, Z.A. la Burlière - 13530 TRETS

PEYNIER infos

N° 36 - 1^{er} trimestre 2009

Rédaction : Commission communication

Conception et réalisation : Stéphane RAPUZZI

Crédits photos : Stéphane RAPUZZI

Impression : Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75

06709 SAINT LAURENT DU VAR Cedex 2 - Tél. : 04 92 27 13 89

Mairie de Peynier - 9, Cours Albert Laurent - 13790 PEYNIER

Internet : <http://www.peynier.fr> - E-Mail : peynier.infos@ville-peynier.fr



OPTIQUE

SAINTE VICTOIRE

François ROUBAUD

Opticien conseil

Lentilles - Solaires - Accessoires
2ème paire offerte - Facilité de paiement - Tiers payant - Mutuelle
Parking assuré

Avenue Louis Alard (en face des terrains de foot) • 13790 ROUSSET
Tél. : 04 42 20 64 12 • Fax : 04 42 20 65 18

MENUISERIE GARCIN

Artisan
Neuf & Rénovation

Tél. : 04 42 53 48 22 - Port. : 06 61 93 09 82 - E-mail : garcin.cedric@wanadoo.fr

Quartier le Seignière Nord - Route de St Maximin - 13350 TRETS

S.A.R.L. Lou Cantalou

Primeurs - Fruits - Légumes
Arrivage journalier

Ouvert du lundi au dimanche matin

Route de St Maximin - 13530 TRETS

04 42 61 55 16

DISTROY

Coiffure

..//Styliste

Visagiste

Coloriste

Bac massant//.

Du mardi au samedi

9h à 18h NON STOP

Vendredi : 9h à 19h

Av. Louis ALARD - Res. Les Vignes - 13790 ROUSSET - 04 42 53 27 70

Maty

fleurs

Artisan Fleuriste

30, avenue Jean Jaurès - 13530 TRETS - ☎ 04.42.29.20.72



- Ménage - Entretien maison
- Courses - Repassage
- Petits travaux - Jardinage - Plomberie
- Promenade d'animaux domestiques
- Préparation de repas

Avantages Fiscaux réduction Fiscale 50% à 5.5%

Tél. : 04 42 53 35 27

ZAC du Verdalaï - 13790 PEYNIER

ASSURANCES ROBERT-LÉONARD



Epargne - Retraite - Prévoyance

Santé - Tous dommages

Particuliers et Professionnels

2, rue Longue - 13790 PEYNIER

Tél. 04 42 53 04 90 - Fax. 04 42 53 05 36

veronique.leonard.ag@swisslife.fr

TABAC - PRESSE

Cadeaux - Confiserie - Papeterie
Carterie - Loto - Timbres

Chez Odile & Patrick

Ouvert tous les jours

2, cours Albert Laurent - 13790 PEYNIER

Tél. 04 42 53 07 32

